

Étudier avec une dyspraxie

Devenir un expert de la négociation

Hugo Corminboeuf

DOI: <https://doi.org/10.57161/r2024-01-07>

Revue Suisse de Pédagogie Spécialisée, Vol. 14, 01/2024



Je ne suis pas un expert, mais j'ai vécu avec une dyspraxie toute ma vie. On m'a diagnostiqué relativement tôt, au primaire. De là, mes parents ont dû se muer en avocats pour plaider ma cause auprès du corps enseignant et d'autres commissions pour faire valoir mes droits. Déjà, je les entendais dire : « c'est juste un faignant. En travaillant, il va y arriver », que « j'avais juste besoin d'un peu plus de temps ». Mon professeur de musique essayait bien, d'un ton encourageant, de travailler sans ce « machin ». Ma grand-mère institutrice m'exhortait à « m'appliquer » parce que j'avais une écriture clinique. Ce que ces experts¹ avaient en commun, c'est que dans leurs longues carrières de pédagogues, ils n'avaient jamais entendu parler de ce genre de choses.

Plus tard, je suis entré au cycle d'orientation (secondaire I). Là, aucun problème : le corps enseignant n'avait que peu à redire sur les compensations de désavantage. Il proposait même des solutions concrètes comme une plateforme créée par un des enseignants ou de télécharger certains livres sur Internet via Wikisource, la bibliothèque libre.

Ensuite, le collège. J'ai mis la main dans l'engrenage et là, bien que les enseignements étaient riches, leurs chemins n'étaient pas très ouverts à quelqu'un comme moi. Certains professeurs, bons pédagogues, faisaient du mieux qu'ils pouvaient, me prodiguant conseils et suggestions pour être plus efficace. D'autres s'en foutaient et je devais leur demander à de nombreuses reprises pour qu'ils daignent mettre en œuvre les plus élémentaires compensations auxquelles j'avais pourtant droit. Ces derniers refusaient tout simplement, même d'appliquer la plus simple mesure, qui était de me fournir les documents en format informatique, en invoquant des prétextes réfléchis sous l'énervement.

Ces petits obstacles quotidiens, bien qu'aisément surmontables au jour le jour, sont usants, fatigants et petit à petit m'ont fait décrocher des cours. Peu à peu, le corps enseignant s'est agacé et il a commencé à me suspecter de tricherie. Alors, l'Administration, ne souhaitant pas perdre trop de temps avec un élève qui ralentissait le troupeau, a décidé de m'imposer leurs solutions : l'élève devra passer tous ses examens sur un ordinateur fourni par l'école, disponible uniquement au secrétariat et mal adapté autant du point de vue du logiciel que du matériel. J'ai ainsi perdu beaucoup de temps lors d'évaluations grâce à cette « solution miracle ». En plus, l'administration « a omis » d'informer le corps enseignant de mes besoins, ce qui a créé encore plus de tensions. Finalement, elle a même refusé d'entrer en matière concernant les compensations des désavantages pour les examens de la maturité gymnasiale.

Découragé, je me suis donc tourné vers un apprentissage. Là, j'y ai trouvé une école qui ne cherchait pas à former « l'élite », mais des adultes. Ce nouveau but est rafraichissant. Même si tout n'est pas parfait, je vois que le corps enseignant, ainsi que mes formateurs sont informés des mesures de compensations possibles et ont une culture pédagogique très différente (existante, diraient les mauvaises langues). Pour illustrer ce fossé de mentalité, j'ai reçu la proposition de passer mes examens finaux pour le CFC (certificat fédéral de capacité) dans l'entreprise où je suis formé, là où le collège a refusé que j'utilise le moindre moyen de compensation pour obtenir un certificat cantonal de maturité gymnasiale à cause de prétendues difficultés logistiques... expliquez-moi s'il vous plait la logique.

Hugo Corminboeuf

Apprenti dessinateur, option génie civil

hugo.corminboeuf@gmail.com

¹ NDLR. L'auteur ne souhaite pas indiquer la féminisation des noms pour être au plus proche du langage oral.